

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
DU 17 OCTOBRE 2023**

**MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :**

**Représentants des Habitants :**

Madame DUBOIS Françoise, Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur GIRAULT Jean.

Madame GUILLOU Jocelyne.

Madame GOUSSET Annick.

Madame ORIA Yvette.

**Représentant des Familles :**

Monsieur BOISSAYE Daniel, Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale.

**Représentante des Représentants Légaux :**

Madame ROILAND Brigitte.

**Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :**

Madame MENAA Malika.

**Représentant du Conseil d'Administration :**

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

**Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :**

Madame TORNÉ Liliane, Association VMEH.

**Le médecin coordonnateur :**

Docteur SCHMITT Frédéric.

**Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :**

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

**MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :**

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame CADIEU, Animatrice ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Monsieur VOISIN, Second, service Restauration ; Madame BUIRE, Psychologue ; Monsieur FANDO Guy, Conseiller Municipal.

**MEMBRES EXCUSÉS :** Madame CHEVRIER, Représentante des Habitants ; Madame LOINTIER-GOLD, Représentante des Familles.

**HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS :** cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame DESMARES, Assistante de Direction.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 27 juin 2023
- 2) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 3) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
  - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 03 octobre 2023
- 4) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie
- 5) Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 : Bilan des objectifs 2022

- 6) Indicateurs CPOM 2022 de la Résidence DEBROU
- 7) Rapport Médical 2022
- 8) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 (EPRD 2024)
  - EPRD 2024 et ses annexes :
    - Annexe 1 : Cadre complet
    - Annexe 4 : Activité prévisionnelle
    - Annexe 5 : EPRD par section tarifaire
    - Annexe 6 : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés : 165.00 ETP
  - Tarif des Prestations 2024
  - Prix de journée Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire 2024
  - Plan d'investissements 2024
- 9) Plan de Développement des Compétences 2024
- 10) Responsabilité sociétale de la Résidence DEBROU :
  - Plan de sobriété :
    - Proposition d'abaissement de la température de chauffage du bâtiment d'1°C passant de 21°C à 20°C.
    - Raccordement effectif au réseau de chaleur de la Ville de Joué-lès-Tours.
    - Projet de transition LED au sein de l'ensemble des logements de la Résidence DEBROU.
- 11) Enquête de satisfaction des Habitants 2024
- 12) Organigramme réactualisé – Octobre 2023
- 13) Approche non médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU :
  - Présentation du planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU au 1er janvier 2024.

La séance est ouverte à 14H45.

Madame La Présidente et Monsieur Le Vice-Président souhaitent la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercie pour leur présence. Il souhaite également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.

Madame La Présidente cède la parole à Monsieur Le Vice-Président pour présider la séance du Conseil de la Vie Sociale de ce jour, mardi 17 octobre 2023.



## 1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023.

Monsieur Le Vice-Président fait remarquer son souhait de pouvoir être destinataire du Rapport d'activité du Conseil de la Vie Sociale 2022.

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur Le Vice-Président. Le rapport d'activité du Conseil de la Vie Sociale au titre de l'année 2022 sera remis à Monsieur BOISSAYE à l'issue de la séance.

Également, Monsieur Le Vice-Président demande de faire apparaître au procès-verbal de la séance du 27 juin 2023, point 19/Don de 5 000 € au profit de la Résidence DEBROU offert par Madame LEMONNIER-MAKHOTINE Brigitte, fille et nièce de deux habitantes de la Résidence DEBROU, la phrase suivante : « **Monsieur Le Directeur rappelle que Madame Brigitte LEMONNIER-MAKHOTINE, fille et tante de deux habitantes aujourd'hui décédées, a effectué un don de 5 000 euros au profit de la Résidence DEBROU, réparti comme suit : 2 500 euros destinés à l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU et 2 500 euros destinés à fleurir les jardins de la Résidence DEBROU. »**

Monsieur Le Directeur prend acte des remarques de Monsieur BOISSAYE et indique que les corrections seront apportées au procès-verbal de la séance du 27 juin 2023.

**Aucune autre remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

## 2- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « depuis le dernier CVS du 27 juin 2023, nous avons pu réunir les familles une fois après la période estivale : le 14 septembre, en présence de Mme Dubois, Représentant les Habitants. MMmes Roiland et Lointier-Gold étaient excusées, et Mme Roy, personne-ressource représentant la Résidence, était à l'accueil, mais disponible pour que je lui indique à la fin les questions spécifiques individuelles pour transmettre aux responsables concernés sans attendre le CVS. »

Monsieur BOISSAYE rappelle que « nous avons eu la surprise de n'avoir aucune famille présente en mai, et nous nous étions interrogés sur les raisons possibles (dont les réunions d'informations des familles dans les Unités tout le mois de mai). Cette fois, nous avons modifié le texte de l'invitation, plus précis, et changé le jour (jeudi) et l'horaire (15h). Nous avons eu 5 familles présentes – dont 2 personnes déjà venues – et la presque totalité avait leur proche en Unité Protégée.

Nous avons pu donner – comme habituellement – des informations générales sur la Résidence, son fonctionnement, son personnel, ses valeurs, ses projets, et ses avantages comparés à la majorité des autres EHPAD français, mais également sur l'actualité (le pique-nique de juin, le plan canicule, les ampoules LED, l'arrivée d'une Gouvernante et de deux Psychologues...), et remis à certaines quelques documents (livret d'accueil, fiche d'évènement indésirable) et, comme il y avait deux conjoints, j'ai rappelé les avantages fiscaux (sans citer les chiffres, variables d'une année sur l'autre) : déduction d'une partie des frais (hors soins) et attribution d'une 1/2 part supplémentaire pour le couple, ce qu'ils ignoraient. Je me permets de rappeler que je l'avais signalé l'année dernière lors d'un précédent CVS, et que ce n'est pas encore mentionné dans le livret d'accueil...

**Monsieur Le Directeur informe que cette information est donnée au moment du rendez-vous administratif d'admission.**

**Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur BOISSAYE et informe que cette information sera accessible sur le site internet.**

Les participants ont exprimé leur satisfaction globale, apprécié les informations données immédiatement par les infirmières en cas de problème de santé (chute...), et leur confiance en notre personnel. Sauf une personne qui a tout critiqué : la prise en charge médicale, l'absence alléguée d'animation, etc. : j'ai transmis le cas à Mme Roy, laquelle était déjà au courant...

**Monsieur Le Directeur remercie vivement les membres du Conseil de la Vie Sociale de ce véritable accompagnement des familles et proches des habitants de la Résidence DEBROU et leur apporte tout son soutien pour faire perdurer ces temps d'échanges.**

Voici les questions d'ordre général posées :

- 1- Le rôle du Référent Institutionnel n'est toujours pas assez connu, ainsi que son identité (j'ai donné les prénoms à leur demande).

**Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et rappelle la mise en ligne sur le site internet [www.debrou.fr](http://www.debrou.fr) de deux vidéos tournées au sein de l'établissement.**

**Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.**

**Monsieur Le Directeur rappelle que dans le cadre de nos engagements pour assurer un accompagnement de qualité et personnalisé aux habitants de la Résidence DEBROU, chaque année, l'évaluation professionnelle des agents est une phase importante. Pour l'année 2024 et suivantes, l'accent sera mis sur les projets d'accompagnement personnalisé réalisés par les référents institutionnels. Chaque agent devra produire les Projets d'Accompagnement Personnalisé des habitants dont il est référent.**

**Par ailleurs, Madame ROY rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'à chaque nouvelle admission au sein de la Résidence DEBROU, il est remis dans le logement de l'habitant un carton d'information à l'attention de l'habitant et un carton d'information à l'attention de la famille précisant chacun l'identité du référent institutionnel.**

- 2- Problème des effets qui disparaissent (vêtements, chaussures...). A ce sujet, j'ai indiqué la procédure à suivre concernant les cadeaux qui peuvent être apportés, et qui ne sont pas marqués.

**Madame PIRO-MAHÉ rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le marquage du linge est à la charge de l'établissement, aussi, Madame PIRO-MAHÉ rappelle le mode opératoire à appliquer concernant les cadeaux qui peuvent être apportés aux habitants : tout nouveau vêtement doit être inventorisé, d'où l'importance de le signaler aux équipes soignantes.**

- 3- Présence – ou non – des clés sur la porte du placard.

**Monsieur Le Directeur informe qu'au sein des unités protégées, les armoires sont fermées à clés et la clé est mise à la disposition des familles auprès des équipes soignantes.**

- 4- Proches habillés de vêtements chauds actuellement et non d'été, alors qu'il fait très chaud...

**Madame MENAA, Assistante de Soins en Gériatrie et Représentante du Personnel Syndicat Sud Santé Sociaux informe que le choix des vêtements est toujours réalisé en concertation avec l'habitant.**

Monsieur Le Directeur informe avoir été interpellé par courrier par une famille à ce sujet, pour laquelle un courrier de réponse a été adressé.

- 5- Une personne a suggéré d'ombrer le parking avec des panneaux photo-voltaïques (subvention), comme dans la salle du Clos Neuf à Joué-les-Tours, et certains parkings de supermarchés.

Monsieur Le Directeur prend acte et prend note de la remarque pour le futur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU est, depuis sa construction, déjà engagée dans une démarche éco-responsable.

Monsieur Le Directeur rappelle que l'établissement est notamment doté de panneaux solaires qui participent à hauteur de 50% de la production d'eau chaude sanitaire ; aussi, Monsieur Le Directeur informe que les ascenseurs produisent de l'électricité ; la toiture est végétalisée.

Pour une démarche éco-responsable encore plus vertueuse, Monsieur Le Directeur ajoute qu'il est fondamental de continuer à renforcer notre plan interne de sobriété énergétique.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce plan interne de sobriété énergétique a abouti au raccordement de l'établissement à la chaufferie biomasse de la ville de Joué-Lès-Tours en juin 2023, au passage en LED de l'ensemble des espaces collectifs et, dans les prochaines semaines, au passage en LED de l'ensemble des logements des habitants.

Monsieur BOISSAYE ajoute que « lors de la réunion d'information/formation avec la psychologue du 29 septembre, de très nombreuses questions ont été posées, ce qui confirme le grand intérêt de ces réunions, que, je crois, la Résidence Debrou est la seule à organiser. De même pour le maintien de nos réunions des familles : celles-ci nous ont remercié chaleureusement pour ces échanges, même si toutes ont exprimé la satisfaction d'être très bien informées par les notes reçues par internet. »

### 3- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 03 octobre 2023

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Comme évoqué précédemment, Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

### 4- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame CADIEU pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Madame CADIEU, nouvelle animatrice au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur Le Directeur et l'ensemble des professionnels souhaitent la bienvenue à Madame CADIEU.

**Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur VOISIN, actuellement Second du service Restauration et bientôt Responsable dudit service, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.**

Monsieur VOISIN informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que dans le cadre de la semaine du goût qui se déroule en ce moment et jusqu'au 22 octobre prochain, les habitants de la Résidence DEBROU peuvent apprécier lors des repas des plats et des desserts typiquement italiens tels que des lasagnes à la bolognaise, de la pizza ou encore un tiramisu.

Monsieur VOISIN informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale de la participation de la Résidence DEBROU à la semaine de sensibilisation à la dénutrition, courant novembre 2023. Cette semaine a pour objectif de sensibiliser les habitants et les professionnels en les informant sur les gestes simples qui permettent de prévenir la dénutrition et en leur expliquant comment la dépister et la prendre en charge.

Monsieur VOISIN informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la stricte application de la loi *EGALIM* au sein de la Résidence DEBROU, à savoir, notamment :

- Information concernant les marchés de fourniture de pain biologique, de viande fraîche labellisée et de fruits et légumes frais,
- Réduction du gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en vue de leur valorisation,
- Suppression du plastique à usage unique,
- Inscription de l'origine des denrées alimentaires sur les menus.

Monsieur VOISIN informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenu le 14 octobre dernier. Monsieur VOISIN rappelle que l'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus. Monsieur VOISIN ajoute qu'une séance de dégustation est systématiquement proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Pour finir, Monsieur VOISIN informe que le service restauration-diététique travaille actuellement sur l'élaboration des menus de fêtes de fin d'année.

**Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame BUIRE pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.**

Madame BUIRE est heureuse de participer à son premier Conseil de la Vie Sociale et informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de son recrutement en tant que Psychologue au sein des unités de vie « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2.

Madame POUSSIGUE, quant à elle, occupe le poste de psychologue au sein des unités de vie « Les Lys » - A1 et « Les Œillets » A2.

Ainsi, le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame POUSSIGUE Anne**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame BUIRE Océane**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Madame BUIRE rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale les quatre principaux axes de travail des psychologues de la Résidence DEBROU :

- 1) Axe de travail N°1 : Les Habitants de la Résidence DEBROU.
- 2) Axe de travail N°2 : Les Familles et les Proches.
- 3) Axe de travail N°3 : Les Professionnels de la Résidence DEBROU.
- 4) Axe de travail N°4 : La Résidence DEBROU.

**Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.**

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning définit afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Madame JARNOUX travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec les infirmiers et aides-soignants qui la sollicite notamment quant aux Projets d'Accompagnement Personnalisés des Habitants.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation. Pas moins de trente habitants participent à ces ateliers.

**Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.**

## **5- CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2025 : BILAN DES OBJECTIFS 2022**

**Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.**

Le bilan des objectifs 2022 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente ledit document et rappelle que chaque responsable de service doit renseigner ledit document, tout en apportant la preuve de ce qu'ils avancent.

**Pour l'année 2022, Monsieur Le Directeur informe que l'ensemble des objectifs a été atteint.**

**Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des objectifs 2022 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025.**

**Avis n° 2023-013 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Objectifs 2022 et Indicateurs CPOM au titre de l'année 2022**

**Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 013.**

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du bilan des objectifs 2022 du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025.

## 6- INDICATEURS CPOM 2022 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Les indicateurs CPOM 2022 de la Résidence DEBROU ont été communiqués aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente les indicateurs CPOM 2022 de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des indicateurs CPOM 2022 de la Résidence DEBROU.

*Avis n° 2023-014 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Objectifs 2022 et Indicateurs CPOM au titre de l'année 2022*

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 014.

En l'absence de remarque, à l'unanimité, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du bilan des indicateurs CPOM au titre de l'année 2022 de la Résidence DEBROU.

## 7- RAPPORT MÉDICAL 2022

Monsieur Le Vice-Président donne la parole au Docteur SCHMITT, Médecin Chef Coordonnateur.

Le Rapport Médical 2022 a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Le Docteur SCHMITT présente le Rapport Médical 2022 et les grandes statistiques qui en émergent.

Le Docteur SCHMITT fait état des clusters au sein de la Résidence DEBROU depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

Pour l'année 2022, quatre clusters sont observés au sein de la Résidence DEBROU (janvier-février 2022 : 25 habitants positifs à la covid-19 / juillet 2022 : 13 habitants positifs à la covid-19 / octobre 2022 : 20 habitants positifs à la covid-19 et décembre 2022 : 17 habitants positifs à la covid-19).

Le Docteur SCHMITT souligne que ces différents cas de covid-19 n'ont donné lieu à aucune forme grave pas plus qu'à des décès, contrairement à la dramatique mortalité de 2021, du fait de la vigoureuse et précoce campagne de vaccination Covid-19 menée au sein de la Résidence DEBROU.

Le Docteur SCHMITT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que dernièrement, 16 habitants de l'unité de vie « Les Lys » - A1 ont été touchés par la COVID-19, comme évoqué dans les notes d'information n°2023-042 et 2023-044 des 05 octobre et 17 octobre 2023.

Le Docteur SCHMITT informe que les habitants volontaires à la vaccination contre la COVID-19 sont à jour de leurs rappels de vaccin. Trois habitants ont refusé la vaccination au sein de cette unité.

Le Docteur SCHMITT fait remarquer aux membres du Conseil de la Vie Sociale qu'aujourd'hui, les habitants entrants au sein de la Résidence DEBROU ne sont pas vaccinés selon le schéma vaccinal complet.

Face à ces circonstances, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du port du masque chirurgical de nouveau OBLIGATOIRE depuis le 05 octobre 2023 et durant toute la période hivernale, pour toutes les personnes présentes au sein de la Résidence DEBROU : personnels, intervenants extérieurs, visiteurs.

Pour ce qui concerne la vaccination antigrippale des habitants, Madame GIRAULT informe que la campagne de vaccination a débuté ce jour, mardi 17 octobre 2023.

La vaccination antigrippale du personnel, elle, se déroulera pour les personnels volontaires, courant novembre 2023.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le Rapport médical au titre de l'année 2022.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le Rapport d'activité médicale au titre de l'année 2022.

#### Avis n° 2023-015 : Rapport d'activité médicale au titre de l'année 2022

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 015.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le Rapport d'activité médicale au titre de l'année 2022.

### 8- ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2024 (EPRD 2024) : HÉBERGEMENT TEMPORAIRE/HÉBERGEMENT PERMANENT

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de la Résidence DEBROU a été transmis avec la convocation aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rapport de présentation EPRD 2024.

#### TARIFS DES PRESTATIONS 2024

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les tarifs des prestations pour l'année 2024.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur les tarifs des prestations 2024.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité les tarifs des prestations 2024.

#### Avis n° 2023-016 : EPRD 2024 – Tarifs des prestations

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 016.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité les tarifs des prestations.

### PRIX DE JOURNÉE 2024 POUR L'HÉBERGEMENT PERMANENT

Monsieur Le Directeur informe que le prix de journée par habitant ne pourra pas ne pas être impacté en 2024. Il est ainsi proposé à la hausse dans un contexte de fluctuations et d'incertitudes importantes.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2024 pour l'hébergement permanent.

Au regard de la conjoncture actuelle et des efforts fournis par la Résidence DEBROU pour maintenir un prix de journée abordable, Monsieur Le Vice-Président informe, en préambule, les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'il ne peut qu'être favorable à cette proposition d'augmentation du prix de journée pour l'année 2024.

La Résidence DEBROU et l'ensemble du personnel ont besoin d'attention et de soutien en ces temps difficiles.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le prix de journée 2024 pour l'Hébergement Permanent.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2024 pour l'hébergement permanent.

#### *Avis n° 2023-017 : EPRD 2024 – Prix de journée 2024 pour l'Hébergement Permanent*

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 017.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2024 pour l'Hébergement Permanent.

### PRIX DE JOURNÉE 2024 POUR L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2024 pour l'hébergement temporaire.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le prix de journée 2024 pour l'Hébergement Temporaire.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2024 pour l'hébergement temporaire.

#### *Avis n° 2023-018 : EPRD 2024 – Prix de journée 2024 pour l'Hébergement Temporaire*

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 01.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2024 pour l'Hébergement Temporaire.

### INVESTISSEMENTS 2024

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le programme d'Investissements 2024.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le programme des investissements 2024.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le programme des investissements 2024.

Avis n° 2023-019 : EPRD 2024 – Investissements 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 019.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le programme des investissements 2024.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2024 et ses annexes :

- Annexe 1 : Cadre complet
- Annexe 4 : Activité prévisionnelle
- Annexe 5 : EPRD par section tarifaire
- Annexe 6 : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés : 165.00 ETP

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'EPRD 2024 et ses annexes.

Avis n° 2023-020 : EPRD 2024 – État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 020.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'EPRD 2024.

## 9- PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2024

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan de développement des compétences 2024.

Monsieur Le Directeur informe que le Plan de Développement des Compétences 2024 sera proposé aux représentants du personnel lors de la séance du Comité Social d'Établissement, le 18 octobre 2023.

## 10- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

- Plan de sobriété :
  - Proposition d'abaissement de la température de chauffage du bâtiment d'1°C passant de 21°C à 20°C.

Monsieur Le Directeur informe qu'en matière d'énergie et pour une démarche éco-responsable encore plus vertueuse, il est fondamental de renforcer notre plan interne de sobriété énergétique.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan énergétique de la Résidence DEBROU : ce plan interne de sobriété énergétique comprend notamment l'investissement dans de nouveaux équipements moins énergivores, la renégociation des contrats de gaz et d'électricité, le raccordement de l'établissement à la chaufferie Biomasse de la Ville de Joué-Lès-Tours, ... Cela suppose également de transformer durablement nos

habitudes et nos comportements, c'est-à-dire consommer mieux et lutter contre toutes les formes de gaspillage en eau, électricité, gaz, notamment par l'abaissement de la température de chauffage du bâtiment d'1°C, passant ainsi de 21°C à 20°C.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU.

*Avis n° 2023-021 : Plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU*

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 021.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le plan de sobriété énergétique de la Résidence DEBROU.

- Raccordement effectif au réseau de chaleur de la Ville de Joué-lès-Tours.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du raccordement de l'établissement au réseau de chaleur de la ville de Joué-lès-Tours à travers sa chaufferie biomasse le 27 juin 2023.

- Projet de transition LED au sein de l'ensemble des logements de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe qu'une campagne de relamping en ampoules LED au sein de l'ensemble des logements des habitants de la Résidence DEBROU aura lieu entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024.

## 11- ENQUÊTE DE SATISFACTION DES HABITANTS 2024

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'enquête de satisfaction des Habitants 2024, dans sa version originale et dans sa version simplifiée.

Monsieur Le Directeur précise que les enquêtes de satisfaction seront transmises aux habitants début 2024, via le service de psychologie.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'enquête de satisfaction des habitants 2024.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'enquête de satisfaction des Habitants 2024.

*Avis n° 2023-022 : Enquête de satisfaction des Habitants 2024*

Il est procédé au vote de l'avis n° 2023 - 022.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité l'enquête de satisfaction des Habitants 2024.

## 12- ORGANIGRAMME RÉACTUALISÉ

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'organigramme de la Résidence DEBROU actualisé au 16 octobre 2023.

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que dans le cadre du départ à la retraite du Docteur MAILLET et pour assurer la continuité du service médical public au sein de la Résidence DEBROU à compter du 1er janvier 2024, le Docteur COCHEZ verra ses vacances augmenter. En plus de ses jours de présence actuels (jeudi matin et vendredi après-midi), le Docteur COCHEZ interviendra les lundis après-midi ainsi que les mardis matin et mardis après-midi.

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale :

- Du recrutement de Madame SEKRI Salma dans le cadre de la création d'un poste de Gouvernante au sein de la Résidence DEBROU depuis le 03 juillet 2023.  
Dans le respect des valeurs institutionnelles de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté, la Gouvernante est chargée d'assurer la satisfaction des habitants, des familles et des proches en supervisant l'action des agents hôteliers, en les accompagnant au quotidien et en assurant l'harmonisation des pratiques professionnelles en matière d'hôtellerie.
- Du recrutement de Madame BUIRE Océane sur le poste de psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias depuis le mardi 08 août 2023 ainsi que du recrutement de Madame POUSSIGUE Anne sur le poste de psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets depuis le lundi 04 septembre 2023.
- Des nouveaux horaires de travail de Monsieur LAMEIRAO Alex, Informaticien-Qualiticien de la Résidence DEBROU, depuis le lundi 04 septembre 2023 : du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 : Qualiticien et de 13h42 à 17h30 : Informaticien.
- Du recrutement de Monsieur MOREAU Stéfan au poste de magasinier depuis le 04 septembre 2023, en remplacement de Monsieur SALMON Kévin.
- Du recrutement de Madame CADIEU Estelle au poste d'Animateur Responsable de la Vie Sociale au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » - A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 de la Résidence DEBROU depuis le 16 octobre 2023.
- Également et pour faire suite à l'appel à candidature en date du 20 juin 2023 : « Un poste vacant au sein du service animation », Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que Madame GOMEZ Muriel, Aide-Soignante, occupera à compter du mardi 07 novembre 2023 le poste d'animateur faisant fonction (ff) au sein des unités protégées « Les Bleuets » - A0, « Les Amaryllis » - B0 et des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).
- Du recrutement de Madame COLLARD Clémence au poste de Responsable des Ressources Humaines, en remplacement de Monsieur RENAUD Thomas.
- De l'ouverture d'un appel à candidature à l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU pour occuper les fonctions à temps plein de second de cuisine au sein du service de Restauration de la Résidence DEBROU.

### 13- APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Présentation du planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU au 1er janvier 2024.

**Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.**

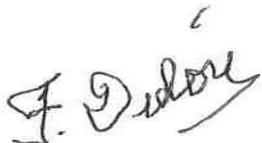
Le planning de l'accompagnement non médicamenteux, actualisé à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

**Monsieur Le Directeur présente le planning des intervenants paramédicaux au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU, actualisé à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Monsieur Le Directeur informe que ce planning permet de rendre compte de l'accompagnement dont bénéficient les habitants auprès des familles et des proches, et également auprès du personnel.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame La Présidente, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les habitants, les familles et proches y ayant assistés, et clôturent la séance à 17H25.

La Présidente  
du Conseil de la Vie Sociale



F. DUBOIS

Le Vice-Président  
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 17 octobre 2023